Zeitschrift: Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

Band: 38 (1950)

Heft: 1

Artikel: Noms de lieux fribourgeois

Autor: Aebischer, Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-817223

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Noms de lieux fribourgeois

par PAUL AEBISCHER

Malgré les travaux de Stadelmann¹ et de Jaccard², il reste encore bien des points obscurs, des étymologies douteuses ou franchement erronées, dans le lexique toponymique fribourgeois. C'est que, d'une part, Stadelmann, dans sa remarquable étude, n'a traité à fond que des noms de lieux en -y et en -ens: s'il a accordé son attention à d'autres toponymes, ce n'a été qu'en passant; et c'est que, d'autre part, Jaccard, qui sans doute s'est donné beaucoup de peine pour mettre sur pied ses Etudes de toponymie, n'était point un linguiste: c'est la botanique, il faut se le rappeler, qui l'a conduit à cette spécialité si tentante, mais si délicate et pleine de tant de difficultés qu'est l'étymologie des noms de lieux. Je voudrais donc ouvrir, sous le titre de Noms de lieux fribourgeois, une rubrique nouvelle dans les Annales, qui consentent, une fois de plus, à m'accorder l'hospitalité; je voudrais, de temps à autre, traiter en quelques lignes de tel ou tel toponyme dont la signification n'a pas encore été établie, ou dont on a donné une étymologie inexacte. Ces articles, qui porteront une numérotation continue, paraîtront dans notre revue suivant la place dont disposera la rédaction.

1. PORSEL

Il fallait s'y attendre: les armes de ce petit village de la Veveyse sont « de gueules au sautoir d'or, au sanglier courant de

¹ J. Staldelmann, Etudes de toponymie romande. Pays fribourgeois et districts vaudois d'Avenches et de Payerne, Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg, t. VII, pp. 247-403, et thèse de Fribourg, Fribourg 1902.

² H. Jaccard, *Essai de toponymie*, Mémoires et Documents, p. p. la Société d'histoire de la Suisse romande, 2^e série, t. VII, Lausanne 1906,

sable, langué de gueules, brochant sur le tout »¹. Armes à propos desquelles M. H. de Vevey remarque qu'elles furent relevées il y a peu d'années « de ses anciens seigneurs, les sires d'Illens, près d'Oron », et qu'on y ajouta « un sanglier ou porc sauvage, allusion à son nom ». Le mot français pourceau, s'il avait son correspondant en patois local, y serait effectivement *pochî, de même que morceau s'y rend par mochî, en vertu de deux lois de la phonétique de nos dialectes, qui font aboutir le suffixe latin -ellus (-eau en français) à -î, et qui font passer le groupe -rs- à -s s-, d'où -ch- dans une bonne partie de nos patois ².

Mais *Porsel* n'a rien de commun avec *pourceau*. Sans doute les formes anciennes ne nous sont-elles d'aucun secours, puis-qu'elles sont, au -c- intérieur et au -s final près, identiques à la graphie officielle d'aujourd'hui. En voici cependant quelques-unes, qui datent toutes du XIIe siècle:

Jorans de *Porcels* (Cartulaire de l'abbaye de Hautcrêt, Mémoires et Documents p. p. la Société d'histoire de la Suisse romande, t. XII, 2^e partie, Lausanne 1854, p. 154).

Manerius de Porcels (Id., ibid., p. 157).

Apud Porcels (Id., ibid., p. 163).

On en peut inférer, sans grande chance de se tromper, qu'alors déjà l'étymologie populaire — ou savante — porcellum « pourceau » avait agi. Mais si nous remarquons qu'à très peu de distance de Porcel s'élève le village de Pont, dont l'origine et la signification ne sauraient faire de doute, on est conduit à supposer que Porsel est tout simplement un « petit Pont ». Mais non pas un « petit pont »: il n'y a pas eu de petit pont en cet endroit, en effet; en d'autres termes, Porsel n'est nullement le diminutif du nom commun mais du nom propre. Il est vraisemblable que si nous avions des graphies assez anciennes de notre toponyme, nous aurions un *Poncel, de même que monticellu « petit mont » a donné Moncels

¹ H. DE VEVEY, Armorial des communes et des districts du canton de Fribourg, Zurich 1943, p. 26.

² Cf. les résultats de transversare dans L. Gauchat, J. Jeanjaquet et E. Tappolet, Tableaux phonétiques des patois suisses romands, Neuchâtel 1925, p. 21, col. 55.

vers le milieu du XIIe siècle 1, Monsez en 1245, Monses en 1258 2, d'où, par assimilation de -n s- à -ss-, Mossel, mochî en patois. Si donc les autorités locales avaient jamais l'intention de changer les armes de la commune, on ne pourrait que leur conseiller de troquer le sanglier actuel avec un pont, puisque cette figure correspondrait mieux à la véritable signification du nom de l'endroit.

2. PONTHAUX

Dans l'article que Jaccard consacre à ce nom de lieu, cet auteur ne fait que mentionner des formes anciennes; quant à l'étymologie, il se contente de dire qu'il s'agit sans doute d'un diminutif de pont, ce qui est, nous allons le voir, presque exact. Les graphies médiévales — je ne cite que les plus intéressantes — se divisent en deux catégories: celles terminées en -ou, -ouz, -oux, et celles terminées en -els. En voici quelques-uns de la première série:

1170 Hugo de Pontouz (J. Gumy, Regeste de l'abbaye de Hau-

terive, Fribourg 1923, p. 45, no 121) 3.

1294 Willelmus dit de Pontou (J. Gumy, op. cit., p. 311, nº 852).

1390 Pontoux (J. Gumy, op. cit., p. 566, no 1551).

et en voici quelques-unes aussi du second type:

1152 Petrus de Pontels (J. Gumy, op. cit., p. 21, nº 54).

1172 Rufinus et Hugo... de Pontels (J. Gumy, op. cit., p. 48, nº 129).

Qu'il s'agisse bien là de *Ponthaux*, c'est ce qui est rendu vraisemblable par le fait que Rufinus est mentionné comme témoin avec d'autres personnages provenant de Belmont, de Montagny, de Seedorf et de Noréaz, et que Petrus est cité en même temps que « Dodo de Groslers », soit Grolley. Je laisse de côté un « *Petrus de Pontel* » qui figure dans une charte de 1142, bien que là encore, il s'agisse de notre localité: ce texte 4 ne nous est connu que par

² Op. cit., pp. 94 et 154.

¹ Cartulaire de l'abbaye de Hautcrêt, p. 154.

³ Toutes les fois que je citerai des formes prises au *Regeste* de Mgr Gumy, c'est qu'elles auront été collationnées sur les documents originaux.

⁴ Cartulaire de l'abbaye de Montheron, Mémoires et Documents..., t. XII, 3^e partie, Lausanne 1854, p. 6.

un vidimus, de peu postérieur, il est vrai, mais qui fourmille d'erreurs.

Si le radical de notre toponyme est certainement p o n t e m on peut hésiter quant à la terminaison: la première série ferait en effet penser au suffixe - a l e, alors que la seconde paraît, à première vue du moins, s'expliquer par le suffixe diminutif - e l l u s. Mais il y a un moyen bien simple de concilier cette apparente divergence: c'est de supposer que la première série représente une forme plus patoise, et la seconde une forme plus « littérarisée », si j'ose dire, ne pouvant, pour cette époque, parler déjà de forme plus francisée. Le suffixe - a l e, en effet, aboutit dans nos patois à -ô (par des étapes -aou, -oou sans doute), alors que le résultat normal en français est -el, comme a n n u a l e > annuel, m o r t a l e > mortel. Avec cette simple hypothèse, nous sommes en conséquence amenés à supposer à la base de Ponthaux, forme qui rend avec quelques enjolivures le patois Pontô, un dérivé *p o n t a l e de p o n t e m « pont ».

Mais, dira-t-on sans doute, il n'y a pas plus de pont à Ponthaux, où ne coule qu'un mince ruisselet, le ruisseau de Chandières, qu'à Porsel. Et c'est l'exacte vérité. Remarquons cependant que le terrain au sud du village est sillonné par de multiples filets d'eau, et qu'il a dû être jadis très marécageux; il en est du reste de même au nord-est de la localité, où des lieux-dits comme Au Gottaux et Les Echelles — forme assimilée de *Les Léchères, « endroit où croissent les laîches »— le prouvent surabondamment; remarquons encore que pons, en latin, en plus de sa valeur habituelle de « pont », et de quelques autres sens techniques, a, chez Tacite par exemple, celui de « levée en bois faite à travers les marais », et que ce sens est celui que doit avoir *p o n t a l e, dérivé du précédent par le suffixe - a l e qui a ici, comme dans tant d'autres noms romans, la signification de « endroit où un objet se rencontre en abondance » 1.

Si ce dérivé * p o n t a l e ne m'est pas connu dans la toponymie italienne, et si dans le lexique des noms de lieux français on ne peut savoir, pour le domaine français proprement dit, par suite

¹ W. Meyer-Lübke, Grammaire des langues romanes, t. II, Paris 1895, p. 524, § 435.

de l'identité de leur aboutissement, si l'on a affaire au suffixe - a l e ou à - ellus, il est plus que probable qu'il se retrouve dans un autre nom de lieu fribourgeois: Bundtels, près de Guin, Pontels en 1172. M. Saladin 1 y a vu un latin pontellus, ou mieux un Pontellus, qui serait le diminutif de Bonn (pons. C'est avec raison que ce savant, à propos de Bundtels, a remarqué que pons comme Brücke a la valeur de « chaussée de rondins », et que « die Annahme eines Knüppeldammes über eine versumpfte Stelle wird durch die Beschaffenheit des Ortes aufgedrängt », puisque «die heutige Strasse dahin führt... über einen Damm durch eine schwache Wiesensenke, die ein Bächlein von Galmis her durchfliesst, das diese Stelle aufgeweicht haben mag ». Mais ce Bundtels, même s'il est orthographié Pontels au XIIe siècle, ne remonte pas nécessairement à p o n t e llus: un *pontale fait aussi bien notre affaire puisque, comme je le montre ailleurs 2, Näfels a comme base n a v a le « chantier » naval », et que dans la région aujourd'hui germanisée, mais jadis romane de langue, de Coire, du Liechtenstein et du Rheinland saint-gallois, les nombreux Bofel, Bovel 3 qu'on y rencontre remontent à * b o v a l e, le -s final de Bundtels, comme celui de Näfels, Tafers, Kerzers, comme celui encore des formes alémaniques Truns, Valendas, Thusis, Bevers par rapport aux formes rhétoromanes Trun, Valendan, Tusaun, Bever, s'expliquant, comme l'a très justement remarqué R. von Planta, par l'influence des scribes de langue germanique qui ont vu, à tort ou à raison, des accusatifs pluriels latins dans les noms qu'ils transcrivaient 4.

¹ G. Saladin, Zur Siedelungsgeschichte des freiburgischen Sensebezirks, Freiburger Geschichtsblätter, vol. XXVII (1923), p. 54, et thèse de Fribourg, Fribourg 1923.

² P. Aebischer, *Näfels-chantiers navals*, Revue d'histoire suisse, t. 29 (1949), pp. 378-386.

³ P. Aebischer, Herkunft und Bedeutung des Ortsnamens Vaduz, Jahrbuch des historischen Vereins für das Fürstentum Liechtenstein, vol. 46 (1946), pp. 14-15; H. Gabathuler, Die Orts- und Flurnamen der Gemeinden Wartau und Sevelen, Buchs 1944, p. 16, et A. Kübler, Die romanischen und deutschen Örtlichkeitsnamen des Kantons Graubünden, Heidelberg 1926, p. 66.

⁴ R. von Planta, Ueber Ortsnamen, Sprach- und Landesgeschichte von Graubünden, Revue de linguistique romane, vol. VII (1931), pp. 93-94.

M. Saladin paraît admettre qu'une route romaine, à laquelle s'est superposée une voie commerciale médiévale, passait précisément par Bundtels. J'ai montré ailleurs qu'il est certain qu'à Ponthaux passait une route romaine: elle venait de Noréaz et se dirigeait sans doute vers le nord, sur Chandon peut-être, puis sur Avenches 1: une reconnaissance de 1320 mentionne une pièce de terre située « en l'Estra... en la Choucisi 2 »; une autre, de 1503, un lieu dit « en l'Estra 3 » et une troisième, datant de 1597, ce même nom « en l'Estraz » et « es Chanoz alias en l'Estraz 4 ».

3. RUE et RIAZ

Un nom de lieu est une étiquette qui sert à distinguer la localité qui est ainsi dénommée des localités voisines. Plus les étiquettes sont diverses, moins évidemment les confusions sont possibles. Mais, du fait que les toponymes sont pour la plupart des noms communs ou des dérivés ou des composés de noms de personnes, et que ces noms communs — désignant des cultures, des types de végétation, des accidents du sol pour la plupart — et que ces noms de personnes ne sont pas en nombre infini, il s'ensuit que, malgré tout, les homonymies sont possibles. Si deux localités fort éloignées l'une de l'autre portent le même nom — soit le cas d'un Pringy sis tout près de Gruyère dans la Haute-Savoie - le mal n'est pas grand: sauf peut-être les facteurs postaux de ces endroits, personne n'a souffert de l'existence d'un Cugy dans le canton de Fribourg et d'un Cugy dans celui de Vaud, d'un Romont à Fribourg et d'un Romont dans le Jura bernois. Mais si ces localités homonymes sont plus voisines, voilà qui est plus ennuyeux: il faudra alors, pour qu'on arrive à distinguer, ajouter un adjectif ou une épithète, à l'un des noms de lieux, ou même à tous les deux. Un fundus Montaniacus s'est-il divisé? On aura Montagny-les-Monts et Montagny-la-Ville; un

¹ P. Aebischer, Notes sur les routes romaines du canton de Fribourg, Revue d'histoire suisse, t. X (1930), pp. 194-195.

² AEF, Terrier de Montagny, nº 141, fº XXXIX.

³ AEF, Id., no 126, fos CLX, CLXXVI et CLXXXIXvo.

⁴ AEF, Id., nº 119, fºs XIIIIxx et XIIIxx XVIIIvo.

fundus Fabriniacus a-t-il fait de même ? On a Farvagny-le-Grand et Farvagny-le-Petit. C'est à ce même besoin de discrimination que doivent leur existence tant d'autres toponymes, comme Pont-en-Ogoz et Pont-la-Ville, Estavayer-le-Gibloux et Estavayer-le-Lac, Montet (Glâne) et Montet (Broye). Il arrive, plus rarement, que pour éliminer ces homonymies, le langage recoure à des moyens plus subtils: et ç'a été le cas pour Rue et Riaz.

Si aujourd'hui les dénominations officielles de ces deux localités sont fort différentes l'une de l'autre, et s'il en est de même des formes patoises, rua « Rue » et rya « Riaz », les graphies médiévales nous montrent qu'il n'en était pas de même il y a quelques siècles — ce qui a eu pour résultat, pour le dire en passant, que tel terrier concernant Riaz se trouve dans la série de Rue — puisque, pour nous contenter de ces quelques exemples, Rue était dénommée « Rola » en 1155, 1161 ¹ et 1162 ², et que Riaz était transcrit « Roda » vers l'an 900 et vers l'an mille, « Rode » en 1050, « Rola » en 1200 ³ et en 1330 ⁴. On a essayé plus tard de se tirer d'affaire en employant le composé « Rotavilla » pour désigner Riaz: ainsi en est-il en 1293, 1330, 1377, 1379 ⁵: mais il semble bien que le « Rua la Vila » d'une charte de 1221 ⁶ s'applique à Rue, de sorte qu'on ne sortait de Charybde que pour tomber en Scilla.

Tout nous porte à croire que l'origine de nos deux noms est la même. Notons d'ailleurs que ce n'est pas là les seuls endroits qui aient été ainsi dénommés. Pour Rue, Jaccard donne par exemple une forme «Roa» en 1237 ?: or nous avons à Cottens le lieu-dit «a la Roa» vers 1200 8; pour Riaz, le pouillé de 1228 donne «Rua en

¹ Cartulaire de l'abbaye de Hautcrêt, Mémoires et Documents..., t. XII, 2^e partie, pp. 12 et 16.

² G.-A. Matile, Monuments de l'histoire de Neuchâtel, t. I, Neuchâtel 1844, p. 16.

³ Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne, pp. Ch. Roth, Mémoires et Documents..., 3^e série, t. III, Lausanne 1948, pp. 215, 218, 220 et 106.

⁴ J. Gremaud, Notice historique sur la ville de Bulle, Fribourg 1871, p. 85.

⁵ J. GREMAUD, op. cit., pp. 74, 87, 101 et 106.

⁶ Cartulaire du Chapitre..., éd. cit., p. 316.

⁷ H. JACCARD, op. cit., p. 398.

⁸ J. Gumy, Regeste de l'abbaye de Hauterive, Fribourg 1921, p. 111, nº 317.

Ogo 1 » or le lieu dit La Riaz, à Posieux, est appelé « à la Rua » en 1321, 1326, 13272. Et nous avons encore d'après le Regeste de Mgr Gumy, « en la Ruaz de Arconcier » et « en la Ruaz de Grossaz Pierraz » à Ecuvillens en 1393 »3. Au surplus, ce nom de Riaz n'est pas rare dans le lexique toponymique de la Suisse française: qu'il me suffise de citer, pour notre canton A la Riaz à Aumont, en Riaz à Chavannes-les-Forts, A la Riaz à Châtillon.

Le fait que la mention la plus ancienne des noms qui nous intéressent est celle d'une « capellam que est sita in villa que dicitur Roda » en 900, 923-924 4, et que les formes du XIe siècle — et beaucoup de graphies postérieures —ont un - d - ou un - t - intervocalique, qui aurait disparu comme dans vita> (v)ya, ou nuda> nyuva, nua⁵, pourrait inciter l'étymologiste à rechercher précisément comme base de ces noms une forme avec - t - ou - d - intervocalique. Solution qui pourrait paraître d'autant plus tentante que le - d - entre voyelles, représentant un - d - latin ou un - t -, semble avoir eu un son fricatif qui ne se serait complètement affaibli que vers le début du XIIe siècle 6, et que Bourciez paraît croire que ce phénomène phonétique, soit « la chute du d intervocalique primaire ou secondaire s'est étendue à la zone franco-provençale » 7. Mais il a remarqué ailleurs que « du côté de l'Est et de la Bourgogne, on trouve dès le Xe siècle, dans les chartes latines, certains nom propres germaniques écrits Aalbertus, Raulfus (pour Adalbertus, Radulfus) 8, de sorte qu'on pourrait se demander si ce ne serait pas en franco-provençal précisément que ce phénomène est plus

¹ Cartulaire du Chapitre..., éd. cit., p. 17.

² J. Gumy, op. cit., p. 379, no 1034; p. 396, no 1087; p. 397, no 1091.

³ J. Gumy, op. cit., p. 572, nº 1568.

⁴ Cartulaire du Chapitre..., éd. cit., p. 215. Pour la date, cf. le p. 214.

⁵ L. Gauchat, J. Jeanjaquet, E. Tappolet, Tableaux phonétiques des patois suisses romands, Neuchâtel 1925, p. 145, nº 432.

⁶ Cf. E. Bourciez, *Précis historique de phonétique française*, 5e éd., Paris 1921, p. 186.

 $^{^7}$ E. Bourciez, *Eléments de linguistique romane*, 4e éd., Paris 1946, p. 304, § 270 a.

⁸ E. Bourciez, Précis historique..., loc. cit.

ancien sur territoire galloroman. Il n'est donc pas téméraire de voir dans ces graphies Rota, Roda de simples formes hypercorrectes dans lesquelles les scribes auraient cru devoir rétablir un -t - ou un -d - qui n'y avaient que faire.

Quel peut être maintenant l'étymon que nous cherchons? Si nous savons qu'un - g - intervocalique avait disparu lui aussi, nous sommes amenés à postuler tout simplement un latin ruga qui, du sens de « ride, sillon » avait par une évolution sémantique propre au galloroman, abouti au sens de « rue, chemin bordé de maison ». La «Ruaz de Arconcier » d'Ecuvillens en 1393 ne serait donc que « la rue [qui mène] à Arconciel », de même que l'actuel Rue serait parfaitement identique comme origine au français rue. Solution d'autant plus plausible qu'un diplôme de Pépin en faveur du monastère de Saint-Denis, datant de 754, a déjà un «ruca»¹, où ce mot, qui lui aussi a une graphie hypercorrecte, doit avoir le sens, sinon de « rue », au moins de « chemin, route », qui paraît plus proche de celui que représentent nos différents toponymes. Solution d'autant plus plausible aussi que le doublet rua et rya, comme continuateur de r u g a, a un parallèle magnifique dans les continuateurs de rota «roue» en patois fribourgeois: si «roue» se dit ruwa à Semsales, rua à Sugiez, ruva à Arconciel, Avry-sur-Matran, Courtepin, Dompierre et Murist, il se dit rya à Montbovon².

4. NEYRUZ

La Suisse romande possède deux Neyruz: un Neyruz fribourgeois, dans le district de la Sarine, et un Neyruz vaudois, dans celui de Moudon. Jaccard, en les mentionnant³, a eu l'étrange idée de leur donner à chacun une étymologie: notre Neyruz représenterait d'après lui un nucareta, nucaretum «noyeraie», et le Neyruz vaudois au contraire un nucaret um qu'il rend par «noyeraie» aussi. C'est là un luxe inutile: l'un et l'autre représentent tout

¹ Monumenta Germaniæ Historica, *Diplomata Karolinorum*, t. I, Hannoverae 1906, p. 12.

² L. GAUCHAT, J. JEANJAQUET, E. TAPPOLET, op. cit., p. 53, nº 156.

³ H. Jaccard, op. cit., p. 306.

simplement nu cariolum, dérivé par le suffixe diminutif -(i) olum de nu carius « noyer ». Neyruz est donc un « petit noyer ». J'en veux voir la preuve dans le fait que les plus anciennes mentions de Neyruz, qui datent du XIIe siècle, sont presque toutes écrites « Nuruos » 1, et que cette finale - uos correspond parfaitement au -uos de « Posuos » de la même époque 2, pour Posieux, dont l'étymologie ne saurait faire de doute: Stadelmann déjà y a vu très justement un pute olus, diminutif de pute us « puits » 3.

ON RECHERCHE

un album (17 × 25 cm) de vues du village de Corserey qui auraient été dessinées, vers 1886, par le chapelain Jos. Wicht.

La rédaction des Annales.

¹ Cf. J. Gumy, op. cit., p. 19, no 49; p. 25, no 66; p. 29, no 77; p. 35, no 95, etc.

² J. Gumy, op. cit., p. 52, no 137; p. 101, no 295; p. 104, no 304, etc.

³ J. Stadelmann, op. cit., Archives de la Société d'histoire..., t. VII, p. 371, et p. 128 de la thèse.